



HSBC SFH (France)
Société Anonyme au capital de 113.250.000 euros
Siège social – 15 rue Vernet – 75008 Paris
SIREN 480 034 917 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2017

	Pages
Rapport d'activité du premier semestre 2017	3
Comptes semestriels clos au 30 juin 2017	9
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels clos au 30 juin 2017	36
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	38

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2017

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2017

• Evénements intervenus

Le 20 janvier 2017, l'émission de 1,5 milliard d'euros, émise le 20 janvier 2010, est arrivée à échéance et a donc été remboursée.

L'Assemblée Générale Mixte du 20 février 2017 a approuvé un premier Supplément au *Base Prospectus* ayant pour objet l'intégration par référence du Rapport financier annuel comprenant notamment les comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

• Perspectives d'avenir

HSBC SFH (France) continuera au second semestre 2017 à participer au financement à moyen et long terme de HSBC France.

FAITS SIGNIFICATIFS DEPUIS LE 30 JUIN 2017

Aucun fait significatif n'est intervenu depuis le 30 juin 2017.

RESULTATS

Au cours du premier semestre 2017, la Société a réalisé un bénéfice s'élevant à 58 773 € (contre 109 530 € au 30/06/2016). Cette baisse du résultat est principalement liée à une baisse des charges générales d'exploitation et une hausse des autres charges et produits d'exploitation bancaire.

Il est rappelé que les opérations de refinancement de la Société, c'est-à-dire tant les opérations de prêts à HSBC France et d'emprunts sur les marchés obligataires, que leur remboursement, n'ont qu'une incidence mineure sur les résultats. En effet, HSBC SFH (France) ne prélève pas de marge sur ses opérations de prêts-emprunts et prête directement à HSBC France l'intégralité des capitaux qu'elle a levée auprès des investisseurs par l'émission de « *covered bonds* ». Par ailleurs, les « *covered bonds* » émis par la Société et les avances consenties à HSBC France ont exactement les mêmes caractéristiques en termes de taux, de nominal et de maturité.

Ce profit constaté se décompose de la manière suivante :

- Le Produit net bancaire se situe à 1 239 253 € et s'explique principalement par les commissions de gestion et d'origination pour respectivement 731 524 € et 1 919 720 € compensées par les frais d'émission 743 082 € et l'étalement des décôtes pour 318 039 €,
- Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 965 231 € dont 408 k€ de cotisation au Fonds de Résolution Unique, 94 k€ de TVA non récupérable, 390 k€ de frais de fonctionnement refacturé par HSBC France,
- Les produits de placement rémunérant la trésorerie excédentaire de la Société ont totalisé un montant de 0 € sur l'exercice. Le mode de placement par dépôt à terme ayant été abandonné à fin septembre 2014, suite à l'évolution peu favorable des taux de rémunération,
- Les pertes de change ressortent à 1 668 €,
- La charge d'impôt sur les sociétés ressort à 215 249 €.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2017

Actionnaires	Nombre d'actions	En %
HSBC France	7 549 999	99,9999
Personne physique	1	Non significatif

DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET UTILISATION DE CES DELEGATIONS

Néant.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

• Risque de crédit

Différents postes du bilan de HSBC SFH (France) sont soumis à un risque de crédit, notamment sa trésorerie et les crédits tant en régime permanent qu'en cas de transfert du collatéral.

En régime permanent, le bilan de HSBC SFH (France) est principalement exposé à sa maison-mère.

La trésorerie de HSBC SFH (France), correspondant à l'investissement de ses fonds propres, est constituée de dépôts à vue dans les livres de HSBC France.

L'autre composante majeure de l'actif de HSBC SFH (France) en régime permanent est l'ensemble des prêts à HSBC France répliquant les caractéristiques des obligations de financement de l'habitat (OH) émises. Le risque de crédit afférent est considéré comme faible tant que HSBC France respecte les contraintes imposées par le programme d'OH (notation minimale). Ce risque est atténué par le portefeuille de prêts immobiliers apporté en garantie par HSBC France à HSBC SFH (France).

En cas de survenance d'un événement prévu dans le programme d'OH (par exemple, défaut ou baisse de la note de HSBC France sous un certain seuil), HSBC SFH (France) pourra accéder à la propriété des actifs sous-jacents et aux flux de trésorerie générés par ces actifs. Le risque de crédit résiduel proviendra donc du portefeuille de crédits immobiliers transféré, lui-même atténué par les garanties octroyées directement ou indirectement sur les créances. Les prêts apportés par HSBC France sont composés à 83% de prêts cautionnés par Crédit Logement et à 17% par des prêts hypothécaires à fin juin 2017. Le coût du risque de crédit de HSBC SFH (France) pourra ainsi être considéré comme très faible dès lors que HSBC France jouit d'une bonne notation de la part des Agences de Notation et que les garanties sont de très bonne qualité.

• Risque de taux, de change et risque de marché

En cas d'émission de HSBC SFH (France), les conditions du prêt accordé par la suite à HSBC France sont parfaitement adossées aux conditions de rémunération des investisseurs. Ce « *back-to-back* » permet à HSBC SFH (France) de ne pas supporter de risque de taux d'intérêt en régime permanent.

HSBC SFH (France) ne supporterait un risque de taux d'intérêt ou un risque de change qu'en cas de survenance d'un événement prévu dans le programme d'OH. Dans ce cas, un trigger déclencherait la mise en place d'une série de couvertures pour neutraliser ces risques de taux et de change. Les modalités de mise en œuvre de ces couvertures dépendent du type d'événement. En cas de dégradation de la notation de HSBC France sous un certain seuil convenu avec les Agences de Notation, HSBC SFH (France) conclura une couverture à travers deux séries d'instruments à terme :

- une série de couvertures de taux avec une ou des contrepartie(s) externe(s) bénéficiant d'une notation compatible avec la notation du Programme pour couvrir les risques de taux (et de change, le cas échéant) entre les prêts immobiliers représentant le « *Borrower Collateral Security* » et les « *Covered Bonds* » ; et
- une autre série de couvertures de taux miroirs (« *back-to-back* ») à ceux visés ci-dessus avec HSBC France pour couvrir les risques de taux entre le « *Borrower Collateral Security* » et les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Suite à la modification de la documentation du programme SFH le 24 novembre 2016, le portefeuille de crédits immobiliers apportés en garantie par HSBC France est exclusivement à taux fixe. Par ailleurs, le mécanisme de couverture du risque de taux décrit ci-dessus s'applique à l'ensemble de la structure jusqu'à l'extinction de la dernière tranche émise avant le 24 novembre 2016.

Par ailleurs, conformément à la réglementation applicable aux Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion qui se réunit selon une fréquence trimestrielle s'est doté d'outils permettant d'établir une surveillance mensuelle de ces risques structurels de taux et de change.

Conformément à son objet social limité, HSBC SFH (France) n'a aucune activité de marché autre que l'émission des *covered bonds* et le remplacement des ressources ainsi levées auprès de HSBC France à des conditions identiques.

• **Risque de liquidité**

Le programme HSBC SFH (France) prévoit, pour chaque émission, un adossement parfait entre le prêt fait avec la maison-mère et la série d'obligations émises (« *Back-to-back* »). En régime permanent, HSBC SFH (France) ne s'expose donc à aucun risque de liquidité.

Par ailleurs, conformément à la réglementation des Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion, qui se réunit selon une fréquence trimestrielle, s'est doté d'outils permettant d'établir une surveillance mensuelle du risque de liquidité à 180 jours par transparence, c'est-à-dire par mesure des flux de trésorerie issus du collatéral. Ces états sont établis en conformité avec les instructions ACPR de décembre 2014 relatives notamment au besoin de liquidité à 180 jours. Conformément à ces mêmes textes, en cas d'apparition d'une impasse en liquidité (revenus perçus du collatéral – passif à payer < 0) dans les 180 jours, HSBC France devra constituer un gage espèces d'un montant équivalent à l'impasse. En sus, en cas de dégradation de la notation de la maison-mère sous un certain seuil convenu avec les Agences de Notation intervenant dans les 180 jours avant le paiement d'une série, la maison-mère devra constituer un gage espèces de montant équivalent à l'échéance (*Pre-Maturity Test*).

Le TALCO Liquidité de HSBC France, sous-comité de l'ALCO Bilan, réunit mensuellement les acteurs chargés de la réalisation des opérations (Trésorerie), de l'élaboration des états de reporting et de la surveillance (Direction Financière). Ce comité est chargé de piloter les ratios de liquidité, de préparer le plan de financement, d'étudier les sources de financement alternatives et de traiter de tout sujet relatif à la liquidité du groupe HSBC en France.

HSBC SFH (France) est dans le périmètre du TALCO Liquidité de HSBC France. Ce comité contrôle en particulier, le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR). Au 31 décembre 2016, le LCR de HSBC France s'élevait à 122% et celui de HSBC SFH (France) était non significatif compte tenu des modalités spécifiques de calcul propres à ce type de structure. HSBC SFH (France) est également dans le périmètre des indicateurs consolidés suivis par le département *Asset, Liability and Capital Management* (ALCM) de la Direction Financière.

Au 30 juin 2017, HSBC SFH (France) ne présente aucun besoin de liquidité à 180 jours.

• **Risques opérationnels**

Conformément à ses statuts, HSBC SFH (France) ne dispose pas de ressources humaines ou techniques propres. Les processus sous-jacents à son activité sont confiés à HSBC France au travers d'une convention d'externalisation et de mise à disposition de moyens et de ressources. Cette convention précise notamment l'extension des dispositifs de contrôle permanent, de contrôle périodique et de conformité de HSBC France aux tâches exécutées pour le compte de HSBC SFH (France).

HSBC SFH (France) est exposée à plusieurs types de risques opérationnels et notamment :

- le risque opérationnel lié au processus de conservation des documents et des données ainsi qu'à la capacité à les restaurer en assurant l'intégrité et la complétude dans les délais rapides ;
- le risque lié à la qualité et la fiabilité des données ainsi qu'à leur exhaustivité ;
- le risque opérationnel d'exécution lié aux changements, évolutions de processus, systèmes et organisation ;

- le risque informatiques notamment lié à la sécurité, la résilience, la mise à jour des systèmes et des infrastructures ;
- risque lié à la sécurité de l'information ;
- risque de fraude externe et interne ;
- les risques juridiques, etc.

Les risques opérationnels peuvent avoir des conséquences sur le risque de réputation. Toute défaillance de HSBC France dans les normes d'intégrité, de conformité, de service à la clientèle ou d'efficacité opérationnelle constitue un risque potentiel de réputation qui peut porter préjudice à la relation avec ses clients, ses contreparties, ses actionnaires, ses partenaires et ses régulateurs. Préserver et construire la réputation du Groupe relèvent de la responsabilité de chaque collaborateur de HSBC France.

➤ Cartographies des risques

Les équipes de contrôle interne et de gestion des risques opérationnels (BRCM) veillent à l'établissement et l'actualisation régulière de cartographies recensant les risques opérationnels identifiés. En vertu du FIM (*Functional Instructions Manual*), la responsabilité de l'établissement des cartographies est dévolue aux opérationnels (*Risk Owners* et *Control Owners*), les équipes BRCM agissant comme des coordinateurs.

Afin d'établir ces cartographies, les équipes BRCM se conforment notamment aux dispositions du FIM *Operational Risk*, en retenant, pour un périmètre prédéterminé, une méthodologie, dénommée RCA (*Risk and Control Assessment*), qui s'appuie sur une évaluation des risques définie dans une matrice de « priorisation » des risques (RPM) se basant sur la combinaison d'une probabilité d'occurrence et d'un impact. L'évaluation des risques opérationnels selon cette méthodologie repose, d'une part, sur une **évaluation de risques inhérents**, qui correspond au scénario de risque le plus impactant pouvant se produire dans les 12 prochains mois tout en prenant en compte les contrôles managériaux journaliers tels que les procédures et politiques et, d'autre part, sur une **évaluation de risques résiduels**, qui correspond au niveau de risque subsistant compte-tenu du système de contrôle en place. Cette dernière évaluation repose sur la prise en compte de l'impact maximum plausible dans les 12 prochains mois. Une unique RPM est utilisée pour l'évaluation des risques inhérents et résiduels.

Les risques cartographiés sont évalués sur une échelle de quatre niveaux : A-très élevé/*very high*, B-élevé/*high*, C-moyen/*medium* et D-faible/*low* selon des critères définis par le FIM.

Cette hiérarchie des risques est un outil de pilotage et de prise de décision pour la Direction Générale, elle permet de définir les priorités des plans de renforcement ou de correction du dispositif. Elle est également utilisée par les équipes de contrôle pour l'élaboration des plans de contrôle de second niveau dans le cadre d'une approche par les risques.

Les cartographies couvrent l'ensemble des risques opérationnels auxquels l'entité est exposée et indique les contrôles clés de premier niveau ainsi que le dispositif des contrôles de deuxième niveau qui permettent de les maîtriser.

Les contrôles de premier niveau ainsi identifiés font l'objet d'une cotation en fonction d'une échelle de trois notes :

- contrôle opérant (« *effective* ») : le contrôle a été conçu de manière efficace et fonctionne comme prévu ;
- contrôle à améliorer (« *needs improvement* ») : la conception ou le fonctionnement du contrôle présente des failles, le contrôle en place atténue partiellement le risque ;
- contrôle inopérant (« *ineffective* ») : la conception ou le fonctionnement du contrôle présente des failles matérielles et aucune mesure n'est prévue ou ne permettra de les résoudre, ou le contrôle est manquant.

Les contrôles cotés « à améliorer » ou « inopérants » donnent lieu à la définition d'un plan d'actions correctrices destinés à rendre le contrôle « opérant ».

Les équipes BRCM coordonnent l'établissement des cartographies des risques (RCA) et contrôlent la bonne mise en œuvre de la méthodologie et la mise à jour régulière de ces cartographies. Elles assurent, en outre, une aide méthodologique en matière de RCA et une aide technique en ce qui concerne l'utilisation de la base de données et de gestion des risques opérationnels.

A ce titre, les BRCM organisent des séances de travail avec les principaux acteurs de la deuxième ligne de défense et les opérationnels pour s'assurer de la couverture exhaustive et de la correcte évaluation des risques opérationnels de l'entité qu'ils contrôlent. En amont, elles réunissent toutes les informations nécessaires permettant l'analyse des risques de l'entité, parmi lesquelles les incidents opérationnels, les événements externes, les résultats des missions de contrôles internes, des missions de contrôles périodiques, des enquêtes externes (Régulateurs, Commissaires aux comptes, ...).

L'élaboration et la tenue à jour des cartographies de risques sont donc de la responsabilité première des opérationnels, propriétaires des risques, *Risk Owners*, à qui il revient d'identifier et d'évaluer les risques ainsi que les contrôles de premier niveau à effectuer. Ce travail est réalisé au fil de l'eau en fonction notamment, des résultats des missions de contrôle permanent réalisées par les équipes de contrôle interne et de gestion des risques opérationnels (BRCM) et directives des *Risk Stewards*, des conclusions des rapports établis par le contrôle périodique ou par des tiers (dont les régulateurs) et des incidents internes ou externes. Les responsables d'entité peuvent s'appuyer sur les BRCM pour la mise à jour régulière dans l'outil de gestion des risques opérationnels du groupe, ils restent cependant propriétaires des RCA.

Des « *RCA challenge sessions* » ou des ateliers de revue des risques les plus élevées sont généralement organisés par la fonction *Operational Risk*, en présence des *Risk Stewards*, des BRCM et des responsables de métiers, fonctions et HOST et du CRO, afin de présenter les risques significatifs de l'entité.

➤ Plan de contrôles BRCM

Sur base des cartographies réalisées par les métiers, les fonctions et HOST, les BRCM élaborent un plan de contrôle des activités de leur entité. Ce plan présente les activités de contrôles indépendants qui seront conduits au cours de l'année suivante. Le programme doit faire l'objet de révisions et de mises à jour continues, au fur et à mesure des changements de situation et ce, afin de garantir la pérennité de sa pertinence.

Le plan de contrôle est élaboré selon une approche par les risques afin d'assurer une couverture régulière et adéquate des risques sur un cycle de 2 ans maximum. Les BRCM peuvent à cette fin utiliser différentes techniques d'évaluation : les tests, les revues thématiques ou encore le suivi d'indicateurs ou tout autre méthode d'enquête permettant d'obtenir une assurance raisonnable de l'efficacité des contrôles de premier niveau.

Le programme de contrôle doit être approuvé selon un processus de gouvernance approprié impliquant les *Risk Stewards*, leur approbation et leur mise en œuvre font l'objet d'un suivi par la fonction *Operational Risk*. Les modifications apportées au plan de contrôle doivent être signalées dans le cadre des comités des risques du métier concerné.

Le plan de contrôle doit être enregistré dans l'outil de gestion des risques du groupe et l'enregistrement des résultats doit se faire au fur et à mesure de son exécution.

Les BRCM doivent effectuer un suivi permanent de la progression par rapport au programme, et doivent signaler tous retards. Les retards importants devront faire l'objet de mesures correctrices afin de permettre une couverture des risques matériels pour la banque.

Les anomalies significatives relevées dans le cadre du plan de contrôle doivent faire l'objet d'une présentation en comité risques de l'entité ainsi qu'en HBFR ORM. Un suivi formalisé de la mise en œuvre des actions correctrices devra être effectué par les BRCM, notamment via l'enregistrement dans l'outil de gestion des risques opérationnels du Groupe. Par ailleurs, la fonction *Operational Risk* assure la production d'états de synthèse relatifs aux défaillances et aux plans d'actions remontés aux instances de gouvernance : *Risk Management Meeting (RMM)*, Comité des Risques et Conseil d'Administration.

➤ Nature des incidents opérationnels

Le FIM permet de catégoriser les incidents opérationnels selon différentes natures. Le FIM permet également de différencier les types d'impact associés aux incidents. Par exemple, les provisions, pertes, reprises de provisions, gains sont enregistrés suivant des types d'impact directs différents, de façon concomitante aux moments comptables. De même, l'ensemble des impacts indirects associés à un incident sont enregistrés dans des catégories distinctes (par exemple, impact client, impact réglementaire, etc.). Les incidents significatifs donnent lieu à une analyse précise des causes originelles et à la revue des autres processus qui pourraient être exposés à ces mêmes causes originelles, afin de les mettre sous contrôle sans tarder. Un diagnostic sur la défaillance des contrôles est mené et la cartographie des risques associés et les procédures afférentes doivent être actualisées en conséquence. L'ensemble de ces tâches est du ressort des BRCM.

Les principaux risques, les incidents et les indicateurs de risque (*Key Risk Indicators* – KRI) donnent lieu le cas échéant à des plans d'actions qui sont intégrés dans le suivi et les missions de contrôles des équipes BRCM. Ces plans d'action sont également suivis par les instances risque des métiers et fonctions concernés ainsi que par le Forum *Operational Risk* BRCM HSBC France.

A la date de publication de ce rapport, la Société n'a pas subi d'incident susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière.

• **Risque juridique**

Pour réaliser son objet social, HSBC SFH (France) s'est entouré de conseils juridiques externes. Par ailleurs, le risque juridique a été largement analysé par les agences de notation qui ont attribué leurs meilleures notes au programme de HSBC SFH (France) (AAA).

De plus, en vertu des conventions citées ci-avant, HSBC SFH (France) bénéficie du concours du groupe HSBC France pour toutes ses activités.

Par ailleurs, il n'existe pas à la date d'émission de ce rapport, de faits exceptionnels ou de litiges ayant eu dans un passé récent - ou susceptibles d'avoir - une incidence significative. De même, à cette date, aucune procédure judiciaire, fiscale ou réglementaire susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière et le patrimoine de la Société n'est en cours.

HSBC SFH (France)

BILAN 2017

ACTIF	Notes	30/06/2017	31/12/2016
Caisse, Banques CentrCes, C.C.P.		0	0
Effets publics et vCeurs assimilées		0	0
Créances envers les établissements de crédit	1	3 758 088 864	5 959 449 618
<i>dont nominal prêts miroir</i>		3 615 965 233	5 122 474 160
<i>dont courus prêts miroir</i>		35 435 793	63 258 868
<i>dont commissions reçues</i>		-16 524 376	-18 448 388
<i>dont courus emprunts (taux négatifs)</i>		0	869 783
<i>dont trésorerie / dépôts</i>		123 212 214	791 295 196
Opérations avec la Clientèle - Actif	2	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	3	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme		0	0
Parts dans les entreprises liées		0	0
Immobilisations incorporelles		0	0
Immobilisations corporelles		0	0
Autres actifs	4	222 587	358 948
Comptes de régularisation - Actif	5	8 998 704	10 063 595
TOTC DE L'ACTIF		3 767 310 156	5 969 872 161
Engagements de financement donnés	19	0	0
Engagements de garantie donnés	19	0	0
Engagements donnés sur titres	19	0	0
Opérations sur instruments financiers à terme	19	0	0

HSBC SFH (France)

BILAN 2017

PASSIF	Notes	30/06/2017	31/12/2016
Dettes envers les établissements de crédit	6	0	668 519 783
Opérations avec la Clientèle - Passif		0	0
Dettes représentées par un titre	7	3 651 512 131	5 185 800 697
<i>dont nominal bonds</i>		3 615 965 233	5 122 474 160
<i>dont courus bonds</i>		35 546 898	63 326 537
Autres passifs	8	10	218 493
Comptes de régularisation - Passif	9	2 174 665	1 164 611
Provisions		0	0
Dettes subordonnées	10	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux		0	0
Capital	11	113 250 000	113 250 000
Prime d'émission	11	0	0
Prime de fusion	11	0	0
Réserves	11	247 562	218 628
Report à nouveau	11	67 015	121 267
Résultat de l'exercice	11	58 773	578 682
TOTAL DU PASSIF		3 767 310 156	5 969 872 161
Engagements reçus de financement	19	0	0
Engagements reçus de garantie	19	5 306 382 278	7 006 848 413
Engagements reçus sur titres	19	0	0

HSBC SFH (France)

RESULTAT 2017

COMPTE DE RESULTAT	Notes	30/06/2017	31/12/2016	30/06/16
Intérêts et produits assimilés	12	32 405 842	112 581 185	55 490 230
Intérêts et charges assimilées	12	-31 896 444	-110 874 678	-54 659 906
Commissions (produits)	13	731 524	1 395 405	723 851
Commissions (charges)	13	0	-256 026	0
Gains ou pertes sur opérations de négociation	14	-1 668	1 026	653
Autres charges et produits d'exploitation bancaire	15	0	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE		1 239 253	2 846 912	1 554 828
Charges générales d'exploitation	16	-965 231	-1 735 019	-1 135 870
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		274 022	1 111 893	418 958
RESULTAT D'EXPLOITATION		274 022	1 111 893	418 958
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		274 022	1 111 893	418 958
Résultat exceptionnel	17	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	18	-215 249	-533 211	-309 428
RESULTAT NET		58 773	578 682	109 530

HSBC SFH (France)

S.A. au capital de 113 250 000 euros

15, rue Vernet
75008 PARIS
RCS Paris 480 034 917

TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	30/06/2017	31/12/2016
Résultat net de l'exercice	59	579
Impôt sur les sociétés		
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		
Dépréciation des éléments de goodwill et autres éléments d'actifs		
Dotations nettes aux provisions		
Part de résultat liée aux participations		
Gains / Pertes nets sur cession d'immobilisations		
Mouvements sans décaissement de trésorerie liés à l'activité de financement	1 252	65
Variation dues aux impacts de change	-1	2
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	136	-110
Total des éléments sans décaissement de trésorerie	1 446	536
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	1 533 278	-9 644
Flux de trésorerie sur prêts à la clientèle		
Flux de trésorerie sur titres de placement et d'investissement		
Flux de trésorerie sur autres actifs		
Dividendes reçues de participations		
Impôts et taxes		
Total des éléments de trésorerie opérationnels	1 533 278	-9 644
TRESORERIE NETTE LIEE A L'ACTIVITE D'EXPLOITATION	1 534 724	-9 108
Flux de trésorerie provenant d'actifs financiers ou d'immobilisation corporelles		
Flux de trésorerie net provenant d'autres activités d'investissement		
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	0	0
Flux de trésorerie liés à l'émission d'actions		
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	-2 202 808	671 862
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-2 202 808	671 862
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	-668 084	662 754
Variation dues aux impacts de change	1	-2
Trésorerie à l'ouverture	791 295	128 543
Comptes courants bancaires, postaux, ou ouverts auprès de la Banque de France	791 295	128 543
Autres opérations à vue avec les établissements de crédit		
Trésorerie à la clôture *	123 212	791 295
Comptes courants bancaires, postaux, ou ouverts auprès de la Banque de France	123 212	791 295
Autres opérations à vue avec les établissements de crédit		
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	-668 084	662 754

* cf Note 1 "créances envers les établissements de crédit"

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 juin 2017

(en euros)

POSTES	31/12/2016			30/06/2017
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission	0			0
Prime de fusion	0			0
Réserves	218 628	28 934		247 562
Report à nouveau (*)	121 267	549 748	604 000	67 015
Résultat de l'exercice	578 682	58 773	578 682	58 773
Montant des capitaux propres	114 168 577			113 623 350

(*) diminution de 604 k€ expliquée par le solde sur dividende

(en euros)

POSTES	31/12/2015			31/12/2016
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission	0			0
Prime de fusion	0			0
Réserves	136 666	81 963		218 628
Report à nouveau (*)	2 338 975	1 557 292	3 775 000	121 267
Résultat de l'exercice	1 639 255	578 682	1 639 255	578 682
Montant des capitaux propres	117 364 895			114 168 577

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 FAITS SIGNIFICATIFS

Le 20 janvier 2017, l'émission d'obligations sécurisées (bonds) d'1,5 milliard d'euros, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 3,375%, initiée le 20 janvier 2010, est arrivée à maturité et a été remboursée, intérêts échus inclus.

Le 20 janvier 2017, les emprunts contractés dans le cadre de la liquidité à 180 jours de l'échéance finale d'une émission de covered bonds, rémunérés à EONIA JJ, lesquels se montaient à 667,65 millions d'euros au 31 décembre 2016, ont été intégralement remboursés, y compris leurs intérêts échus.

Le 20 janvier 2017, le prêt d'1,5 milliard d'euros basé sur un taux d'intérêt de 3,375%, mis en place le 20 janvier 2010, est arrivé à échéance et a été totalement restitué, au même titre que ses intérêts échus.

Le 20 février 2017, la société a décidé d'une distribution de dividende pour un montant de 4,38 millions, sous déduction de l'acompte de 3,8 millions, décidé le 19 juillet 2016.

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 - Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au règlement 2014.07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Le 1er janvier 2005, la société « Hervet Participations » a été intégrée dans le groupe fiscal de HSBC BANK PLC PARIS BRANCH. Le 20 juin 2008, l'assemblée générale mixte a décidé le changement de dénomination de la société « Hervet Participations » en « HSBC Covered Bonds (France) ». Le 21 avril 2011, l'Assemblée Générale Mixte a décidé la modification de la dénomination sociale de la Société qui devient HSBC SFH (France). L'objet social de la société est décrit dans l'article 2 des statuts mis à jour le 28 avril 2014, lequel dispose :

« Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés de financement de l'habitat, la Société a pour objet social exclusif de consentir et/ou de financer des Prêts à l'Habitat et de détenir des titres et valeurs (l' « Objet Social »).

I - Les Prêts à l'Habitat consentis et/ou financés par la Société sont des prêts destinés, en tout ou partie, au financement d'un bien immobilier résidentiel situé en France ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ou dans un Etat bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, et garantis par (a) une hypothèque de premier rang ou une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, ou (b) un cautionnement consenti par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance (« **Prêts à l'Habitat** »).

Pour le financement des opérations mentionnées au I. ci-dessus, la Société peut émettre des obligations de financement de l'habitat bénéficiant du privilège défini à l'article L. 513-11 du Code monétaire et financier et recueillir d'autres ressources, y compris par émission d'instruments financiers ou de titres de dette, notamment sur le fondement de droits étrangers (y compris des titres de dette nominatifs de droit allemand (*Nammensschuldverschreibung*) dont le contrat ou le document destiné à l'information du public (au sens de l'article L. 412-1 du même Code) ou tout document équivalent requis pour leur admission sur les marchés réglementés étrangers mentionne ce privilège. »

2.2 – Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours du premier semestre 2017.

2.3 - Modes et méthodes d'évaluation

2.3.1 CREANCES ET DETTES RATTACHEES

Les intérêts courus non encore perçus ou payés sont rattachés à leur compte principal.

2.3.2 CREANCES A TERME ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Précisons que les commissions d'origination et de gestion sont étalées de manière linéaire tout au long de la durée du prêt.

Les placements de trésorerie permettant de rémunérer les disponibilités ont été réalisés à travers l'ouverture de dépôt à terme auprès de HSBC France.

Les dépôts à terme sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.

Les intérêts courus non encore perçus sont rattachés à leur compte principal.

Il est rappelé que, le 20 janvier 2010, HSBC SFH (France) (« la Société ») a conclu un prêt d'1,5 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 3,375%.

Ce prêt est arrivé à échéance le 20 janvier 2017.

Le prêt et ses intérêts échus ont été remboursés le 20 janvier 2017.

Le 07 avril 2010, la Société a conclu deux nouveaux prêts avec HSBC France de, respectivement, 200 millions de francs suisses (CHF), avec une maturité de 5 ans et 5 mois, basé sur un taux d'intérêt de 1,75%, pour l'un, et une maturité de 8 ans et 5 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,375 %, pour le second.

Le 07 septembre 2015, le prêt avec une maturité de 5 ans et 5 mois est arrivé à échéance et a été totalement remboursé par HSBC France.

Les intérêts courus non encore payés sur le prêt dont la maturité est de 8 ans et 5 mois sont rattachés à leur compte principal.

Le 23 décembre 2010, la Société a conclu un quatrième prêt avec HSBC France de 200 millions de CHF, avec une maturité de 8 ans et 4 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 16 avril 2013, la Société a conclu un cinquième prêt d'1,25 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 10,5 ans, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Puis, le 28 octobre 2013, la Société a conclu un sixième prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 1,875%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 11 mars 2015, la Société a conclu un septième prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 0,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les créances en CHF au 30 juin 2017 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêté.

2.3.3 TITRES DE PLACEMENT

Le placement en certificat de dépôt a été remplacé en février 2012 par l'ouverture d'un dépôt à terme. Le mode de placement par dépôt à terme a été abandonné à fin septembre 2014, suite à l'évolution peu favorable des taux de rémunération.

2.3.4 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Notons que les primes ou surcotes à l'émission d'obligations sécurisées sont étalées de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité. De même, les frais d'émission d'obligations sécurisées sont étalés de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité.

Le 20 janvier 2010, la Société a procédé à une émission d'obligations sécurisées (bonds) d'1,5 milliard d'euros, avec une maturité à 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 3,375%.

Cette émission est arrivée à maturité le 20 janvier 2017.

L'émission et ses intérêts échus ont été payés aux investisseurs à cette même date.

Le 07 avril 2010, la Société a initié deux nouvelles émissions de bonds de, respectivement, 200 millions de CHF, avec une maturité de 5 ans et 5 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 1,75%, pour l'une, et une maturité de 8 ans et 5 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,375 %, pour la seconde.

Le 07 septembre 2015, l'émission avec une maturité de 5 ans et 5 mois, est arrivée à échéance et a été remboursée.

Les intérêts courus non encore payés sur l'émission dont la maturité est de 8 ans et 5 mois sont rattachés à leur compte principal.

Le 23 décembre 2010, la Société a effectué une émission de bonds de 200 millions de CHF, avec une maturité de 8 ans et 4 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 16 avril 2013, la Société a effectué une émission de bonds d'1,25 milliard d'euros, avec une maturité de 10 ans et 6 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Puis, le 28 octobre 2013, la Société a effectué une émission de bonds d'1 milliard d'euros, avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 1,875%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 11 mars 2015, la Société a effectué une septième émission de bonds d'1 milliard d'euros, avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 0,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les dettes en CHF au 30 juin 2017 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêté.

Conformément au règlement 2014.07 de l'Autorité des Normes Comptables, l'information suivante est fournie :

Prime d'émission restant à amortir au 30 juin 2017 :	Euros...2 644 852,01,
Surcote restant à amortir au 30 juin 2017 :	Euros.....39 969,32,
Frais d'émission restant à amortir au 30 juin 2017 :	Euros...6 353 852,13,

2.3.5 EMPRUNT SUBORDONNE

La Société n'a plus d'emprunt subordonné vis-à-vis de HSBC France depuis le 23 août 2013.

2.3.6 CAPITAL SOCIAL

HSBC France détient 99,99 % du capital de la Société.

Le capital social est de 113 250 000 euros, décomposé en 7 550 000 actions de 15 euros de nominal.

2.3.7 INTERETS ET ASSIMILES

La comptabilisation des intérêts au compte de résultat est réalisée *prorata temporis*.

Les commissions liées à l'octroi d'un concours sont notamment assimilées à des compléments d'intérêts et sont étalées de manière linéaire sur la durée de vie effective du crédit. Au premier semestre 2017, un montant de 1 919 720,29 euros a été comptabilisé en compte de résultat au titre de l'étalement des commissions d'origination.

2.3.8 HORS BILAN

- Engagements

Les prêts donnés à HSBC France par HSBC SFH (France) sont garantis par les crédits à l'habitat éligibles en provenance du réseau HSBC France.

La garantie reçue et comptabilisée au 30 juin 2017 (sur la base des chiffres arrêtés au 31 mai 2017) s'élève à 5 306 382 278 euros. Le montant réel de la garantie reçue (sur la base des chiffres arrêtés au 30 juin 2017) est de 5 178 615 923 euros.

Les crédits à l'habitat qui garantissent les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont des garanties financières dont les spécificités sont détaillées au sein des articles L. 211-38 et suivants du Code Monétaire et Financier.

3 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT SELON LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE

HSBC FRANCE
103, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

4 INFORMATION RELATIVE AU RISQUE DE CREDIT

L'unique contrepartie de l'entité HSBC SFH (France) est HSBC France.

Les prêts accordés par HSBC SFH (France) permettent à HSBC France de se refinancer.

5 INFORMATION RELATIVE AUX RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

Les risques de taux et de change d'HSBC SFH (France) sont limités dans la mesure où les prêts octroyés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont adossées sur les émissions d'obligations sécurisées.

La société HSBC SFH (France) n'a pas cédé sa position de change sur le marché au cours du premier trimestre 2017.

6 EXPOSITION SUR LE RISQUE SOUVERAIN

L'entité HSBC SFH (France) ne détient pas d'actifs financiers présentant un risque souverain.

7 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Conformément aux recommandations de l'ANC 2010-04, la liste des transactions effectuées par la société HSBC SFH (France) avec les entreprises liées ne fait pas l'objet d'une information en annexe, s'agissant d'opérations réalisées à des conditions normales de marché.

NOTE 1 - CREANCES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en euros)

En milliers d'euros	30/06/17	31/12/2016
A vue	123 212 214	791 295 196
A terme	3 599 440 856	5 104 025 771
< 3 mois		1 499 899 101
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans	2 355 885 250	1 367 455 278
> 5 ans	1 243 555 606	2 236 671 392
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays		
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)	35 435 793	64 128 651
TOTAL GENERAL	3 758 088 864	5 959 449 617
<i>Dont titres recus en pension livrée</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

NOTE 2 - OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE - ACTIF

(Encours de fin de période)

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/17	31/12/2016
Créances sur la clientèle Créances commerciales Comptes ordinaires débiteurs Autres concours à la clientèle (hors créances rattachées)	0	0
Opérations de crédit-bail		
TOTAL	0	0

Crédits aux particuliers Crédits à la clientèle financière Crédits à la clientèle non financière Titres reçus en pension livrée Créances rattachées		
TOTAL	0	0

<i>Dont créances douteuses brutes</i>	0	0
<i>Dont dépréciations des créances douteuses</i>		
<i>Dont créances douteuses nettes</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/17	31/12/2016
A vue		
A terme		
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays	0	0
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)		
TOTAL	0	0

NOTE 3 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/17	31/12/16
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- Titres de transaction		
- Titres de placement		
- Titres d'investissement		
- Créances rattachées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
. Titres de transaction		
- Obligations et autres titres cotés		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables brutes		
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
. Titres de placement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
. Titres d'investissement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
. Créances rattachées	0	0
<i>Dont titres subordonnés</i>		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
. Titres de transaction	0	0
- Actions cotées		
- Actions et autres titres à revenu variable non cotés		
. Titres de placement	0	0
- Actions cotées	0	0
- Actions et autres titres non cotés		
. Titres de l'activité de portefeuille	0	0
- TAP non cotés		
- TAP cotés		
. Créances rattachées		
Actions propres	0	0
- Titres de placement		
TOTAL	0	0

VENTILATION DES EFFETS PUBLICS ET OBLIGATIONS PAR DRAC

En valeur nette

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/17	31/12/16
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Créances rattachées		
TOTAL		
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations	0	0
Créances rattachées	0	0
TOTAL	0	0

VALEUR ESTIMÉE DU PORTEFEUILLE DE TITRES DE PLACEMENT & TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE

(en euros)

Nature des opérations	30/06/17	31/12/16
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>dont dépréciation</i>		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
Actions propres		
TOTAL TITRES DE PLACEMENT & TAP (hors créances rattachées)	0	0

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS

(en euros)

	30/06/17	31/12/16
. Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
. Débiteurs divers et autres comptes d'actif	222 587	358 948
TOTAL	222 587	358 948

NOTE 5 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(en euros)

	30/06/17	31/12/16
Autres comptes de régularisation	8 998 704	10 063 595
TOTAL	8 998 704	10 063 595

NOTE 6 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en euros)

	30/06/2017	31/12/2016
Emprunts envers les établissements de crédit (*)		667 650 000
Intérêts courus à payer sur dépôts (taux négatifs)		869 783
TOTAL		668 519 783

(*) emprunts pour couvrir la liquidité à 180 jours

NOTE 7 - DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/17	31/12/16
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue		
A terme	3 615 965 234	5 122 474 160
< 3 mois		1 500 000 000
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans	2 365 965 234	1 372 474 160
> 5 ans	1 250 000 000	2 250 000 000
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	35 546 898	63 326 537
TOTAL GENERAL	3 651 512 131	5 185 800 697
<i>Dont titres reçus en pension livrée</i>		

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS**Avant affectation des résultats**

(en euros)

	30/06/17	31/12/16
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Créditeurs divers et autres	10	218 493
Titres de transaction et titres reçus en pension livrée		
TOTAL	10	218 493

NOTE 9 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

(en euros)

	30/06/17	31/12/16
Comptes d'encaissement		
Autres comptes de régularisation	2 174 665	1 164 611
TOTAL	2 174 665	1 164 611

NOTE 10 - DETTES SUBORDONNEES

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/17	31/12/16
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue		
A terme	0	0
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans	0	0
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

NOTE 11 - EVOLUTION DU CAPITAL EN ACTIONS

POSTES	Nombre de titres				Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	7 550 000			7 550 000	15
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	

Note 12 - MARGE D'INTERET

(en euros)

	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Intérêts et produits assimilés			
. Etablissements de crédit et assimilés	32 388 755	112 547 448	55 473 516
. Clientèle	17 087	33 737	16 713
. Obligations et ATRF			
. Autres			
Total	32 405 842	112 581 185	55 490 230
Intérêts et charges assimilées			
. Etablissements de crédit et assimilés			
. Clientèle	(31 896 444)	(110 874 678)	(54 659 906)
. Dettes subordonnées			
. Autres obligations et ATRF			
. Autres			
Total	(31 896 444)	(110 874 678)	(54 659 906)

NOTE 13 - VENTILATION DES COMMISSIONS

(en euros)

	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
VENTILATION DES COMMISSIONS INSCRITES DANS LES RUBRIQUES "COMMISSIONS" DU COMPTE DE RESULTAT			
Produits	731 524	1 395 405	723 851
. Sur opérations avec les établissements de crédit	731 524	1 395 405	723 851
. Sur opérations avec la clientèle			
. Sur opérations de change			
. Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres			
. Prestations de services financiers pour compte de tiers			
. Sur engagements sur titres			
. Autres commissions			
Charges	0	-256 026	0
. Sur opérations avec les établissements de crédit	0	-256 026	
. Relatives aux opérations sur titres			
. Relatives aux opérations sur instruments financiers à terme			
. Prestations de services financiers pour compte de tiers			
. Autres commissions			
TOTAL DES COMMISSIONS	731 524	1 139 379	723 851

Les commissions sont perçues annuellement, et sont étalées de manière linéaire.

Note 14 - Gains et pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

(en euros)

	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Résultats sur titres de transaction			
Résultats sur opérations de change	-1 668	1 026	653
Résultats sur instruments financiers à terme			
TOTAL	-1 668	1 026	653

NOTE 15 - AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en euros)

	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Produits d'exploitation	0		
Charges d'exploitation	-158		
TOTAL	-158	0	0

NOTE 16 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en euros)

	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Frais de personnel			
Autres frais administratifs	-965 231	-1 735 019	-1 135 873
TOTAL	-965 231	-1 735 019	-1 135 873

NOTE 17 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)

	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Produits exceptionnels sur titres	0	0	0
Pertes exceptionnelles sur titres	0	0	0
Pénalités fiscales	0	0	0
TOTAL	0	0	0

NOTE 18 - IMPOT SUR LES BENEFICES

(en euros)

	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Reprises de provisions pour impôt	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	-215 249	-533 211	-309 428
TOTAL	-215 249	-533 211	-309 428

NOTE 19 - HORS BILAN

(en euros)

	30/06/17	31/12/2016	30/06/2016
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
Engagements donnés			
. Accords de refinancement et autres engagements de financement en faveur d'établissements de crédit			
. En faveur de la clientèle			
Total	0	0	0
Engagements reçus			
. Accords de refinancement et autres engagements de financement reçus d'établissements de crédit			

ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
Engagements donnés			
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit	0	0	0
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle			
Total	0	0	0
Engagements reçus			
. Cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit	5 306 382 278	7 006 848 413	6 443 559 643
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle			
Total	5 306 382 278	7 006 848 413	6 443 559 643

ENGAGEMENTS SUR TITRES			
Engagements donnés : titres à livrer			
Engagements donnés : calls sur titres (échéance < 3 mois)			
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)			
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)			
Engagements donnés : calls sur titres (échéance > 5 ans)			
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres			
Total	0	0	0
Engagements reçus : titres à recevoir			
Engagements reçus : put sur titres (échéance < 3 mois)			
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)			
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)			
Engagements reçus : put sur titres (échéance > 5 ans)			
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres			
Total	0	0	0

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} Janvier 2017 au 30 Juin 2017)

Aux Actionnaires

HSBC SFH (France) SA
15, Rue Vernet
75008 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société HSBC SFH (France) SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Neuilly Sur Seine et Paris, le 19 juillet 2017

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

BDO France – Léger et associés

Nicolas Montillot
Associé

Fabrice Chaffois
Associé

Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2017

J'atteste, conformément aux dispositions de l'article 222.4 du règlement général de l'AMF, qu'à ma connaissance, les comptes semestriels au 30 juin 2017 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

Paris, le 20 juillet 2017
Guillaume Makowski, Directeur Général

